

Cadre de sécurité relationnel

Préambule :

- ✓ Le cadre de sécurité relationnel n'a pas pour objectif d'éviter les tensions, désaccords ou conflits mais nous aide à les traverser de manière constructive.
- ✓ Le cadre de sécurité relationnel est un ensemble d'intentions, porté en coresponsabilité. Il ne s'agit pas d'un ensemble d'injonctions.
- ✓ Il est volontairement synthétique et se limite à poser des principes de base. Tout ce qui concerne la mise en œuvre de bonnes pratiques, outils, processus, réunions, formations, relève de l'initiative et de la responsabilité du collectif, à travers la gouvernance mise en place.
- ✓ Il peut être adapté à tout moment sur la base de l'expérience et en fonction des besoins du collectif. Les adaptations sont validées au consentement par les membres du collectif.

Principes fondamentaux :

1. Souveraineté individuelle :

- Autonomie : chacun.e gère sa propre vie sans ingérence, du moment que ses actions ne portent pas atteinte à la souveraineté d'autrui.
- Responsabilité : chacun.e assume les conséquences de ses choix et décisions, qu'elles soient positives ou négatives.
- Prise en charge des besoins : chacun.e est responsable d'identifier ses besoins, de les exprimer et d'en prendre soin.
- Gestion des émotions : chacun.e est responsable de la gestion de ses émotions et cherche des moyens sains de les exprimer et les traiter.

2. Respect :

- Accueil de la différence : le collectif est riche de sa diversité. Les différences d'opinion et d'expérience nous invitent à coconstruire des solutions inclusives plutôt qu'à imposer notre point de vue.
- Non jugement : nous tentons de réfréner nos jugements et de développer nos capacités à l'empathie.
- Droit à l'erreur : nous nous reconnaissons individuellement et collectivement le droit de ne pas atteindre nos objectifs et choisissons de considérer les erreurs comme des opportunités d'apprendre et de nous améliorer.
- Respect du cadre : nous appliquons les décisions prises ensemble ou par les organes légitimes au sein de notre gouvernance.
- Raison d'être du projet : nous vérifions que nos actions et nos décisions s'inscrivent en respect des principes de résilience territoriale, de coopération, de biens communs et de transition écologique.

3. Bienveillance :

- Saines interactions : nous cherchons à développer les liens qui libèrent plutôt que ceux qui contraignent.
- Liberté d'expression : chacun.e est libre d'exprimer son point de vue ou ses émotions dans les espaces appropriés, où l'expression de chacun.e est encouragée.
- Ecoute active : nous écoutons de manière attentive et cherchons à comprendre chaque point de vue exprimé.
- Acceptation : nous intégrons les différences de rythme, d'expérience, de vécu de chacun.e dans nos interactions.
- Confidentialité : chacun.e respecte la confidentialité des échanges lorsqu'elle est demandée.

4. Engagement :

- Projet collectif : nous cherchons à privilégier le projet de quartier rural résilient d'Hulplanche et le bien-être commun plutôt que nos seuls intérêts personnels et individuels.
- Coopération : nous nous engageons à développer le caractère inclusif de ce projet et à lutter dans la mesure de nos capacités contre les oppressions systémiques.